

CAISSE PUBLIQUE  
DE PRETS SUR GAGES  
DE GENEVE

depuis 1872

Rapport de gestion

Exercice 2018

## Sommaire

Message de la présidente .....	page 3
Présentation des activités 2018 .....	page 4
<i>Octroi des prêts</i> .....	<i>page 4</i>
<i>Nouveaux clients</i> .....	<i>page 5</i>
<i>Vente aux enchères</i> .....	<i>page 5</i>
<i>Bonis restitués</i> ... ..	<i>page 6</i>
<i>Faits marquants</i> .....	<i>page 6</i>
Comptes de l'exercice .....	page 7
<i>Bilan au 31 décembre</i> .....	<i>page 7</i>
<i>Comptes de résultats</i> .....	<i>page 8</i>
<i>Organisation de la CPPG</i> .....	<i>page 9</i>
Statistiques .....	page 12

## **Message de la Présidente**

Simple et efficace : deux qualificatifs qui correspondent bien aux prestations de la Caisse publique de prêts sur gages, créée en 1972 par le Grand Conseil du canton de Genève.

Simple : en quelques minutes, le contrat de prêt est signé après l'analyse minutieuse des objets présentés et diverses vérifications sur l'origine des biens.

Efficace : l'argent est remis immédiatement au client qui peut payer sans délai ses factures et se rassurer pour « finir la fin du mois » sans attendre une rentrée d'argent qui tarde à venir.

Une étude récente a révélé que les délais de paiements s'allongeaient en Suisse pour différentes raisons. Chaque retard crée des problèmes, des difficultés aux créanciers. La Caisse s'inscrit dans les moyens disponibles aux particuliers qui n'ont pas de réserve d'argent et pour qui l'accès aux établissements de prêts n'est pas possible. Elle a donc sa place et de nombreux clients le disent spontanément aux quatre collaborateurs et collaboratrices en charge de la gestion de ces milliers de prêts.

La mise en place d'un nouvel outil informatique en janvier 2019 est un défi important pour la Caisse. Ce tournant permettra d'alléger le travail administratif au profit de l'accueil et le conseil à la clientèle.

2019 sera aussi une année importante pour la mise au courant de trois nouveaux administrateurs, avec de nouvelles idées et des projets à réaliser.

La Caisse s'appuie sur une très longue expérience pour aller de l'avant dans cette réalité sociale et économique en pleine mutation. Le Conseil d'administration est confiant dans ses choix.

**Lorella Bertani**  
*Présidente*  
*du Conseil d'administration*

## Présentation des activités de l'exercice 2018

### Octroi de prêts

Toute personne majeure, domiciliée légalement sur le territoire suisse, peut se présenter aux guichets, sans rendez-vous. En principe, la décision d'octroyer ou non le prêt est prise immédiatement.

<b>Statistique sur les prêts accordés</b>				
<b>Montant des prêts</b>	<b>2018</b>		<b>2017</b>	
	<b>Nombre</b>	<b>Valeur</b>	<b>Nombre</b>	<b>Valeur</b>
jusqu'à 250 francs	764	106'580	925	132'355
251 à 500 francs	660	247'720	667	246'160
501 à 1'000 francs	638	473'700	660	491'950
1'001 à 5'000 francs	785	1'707'870	688	1'442'755
5'001 à 10'000 francs	57	384'700	57	385'700
10'001 à 20'000 francs	10	125'050	17	250'000
20'001 à 30'000 francs	3	79'500	2	51'000
plus de 30'000 francs	2	95'000	5	217'000
<b>Total</b>	<b>2'919</b>	<b>3'220'120</b>	<b>3'021</b>	<b>3'216'920</b>

La baisse des prêts jusqu'à 250 francs, qui sont sans intérêt et sans droit fixe, résulte d'une part par l'augmentation du prix de l'or de référence décidée en octobre 2017 qui permet de prêter plus avec les mêmes objets, et d'autre part par la limitation à deux prêts simultanés par client et pour un montant maximal de 250 francs, pour cette catégorie de prêts.

Pour les prêts supérieurs à 10'000 francs, la variation dépend des besoins de trésorerie de quelques personnes et est donc aléatoire.

<b>Statistique sur les mouvements des prêts</b>				
	<b>Bijoux</b>		<b>2017</b>	
	<b>2018</b>	<b>2017</b>	<b>Nombre</b>	<b>Valeur</b>
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	4'771	7'500'400	4697	7'301'125
Prêts accordés	2'845	3'123'235	2'940	3'186'800
Prêts repris	2'713	2'922'710	2'665	2'831'800
Prêts soldés par vente	172	128'155	201	155'725
Solde au 31 décembre	4'731	7'572'770	4'771	7'500'400

### Statistique sur les mouvements des prêts (suite)

#### Divers (tableaux, manteaux, etc.)

	2018		2017	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	535	79'160	551	106'910
Prêts accordés	74	96'885	81	30'120
Prêts repris	87	50'555	83	51'560
Prêts soldés par vente	15	4'415	14	6'310
Solde au 31 décembre	507	121'075	535	79'160

Au 31 décembre 2018, 5'238 prêts étaient en cours avec 2'709 clients différents, contre 5'306 prêts pour 2'684 clients au 31.12.2017.

#### **Nouveaux clients**

2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
434	379	430	442	419	384	365	351

La baisse régulière des nouveaux clients se prolonge, malgré la campagne de notoriété faite avec des affiches sur les transports publics en octobre 2018. Le défi de renouveler la cliente demeure.

#### **Ventes aux enchères**

Les gages non renouvelés ou pas retirés sont vendus aux enchères publiques conformément à la loi. Les clients sont préalablement avisés de la vente et des conséquences de la situation.

Placées sous le ministère d'un huissier judiciaire, deux ventes aux enchères ont été organisées les 28 avril et 24 novembre 2018.

	2013 (3 ventes)	2014 (2 ventes)	2015 (2 ventes)	2016 (2 ventes)	2017 (2 ventes)	2018 (2 ventes)
Nombre de lots vendus	448	339	319	429	470	414
Produits	372'170	285'704	178'830	350'500	392'025	301'145

Le produit des ventes permet le remboursement des prêts, le paiement des intérêts et frais dus, le solde éventuel étant à disposition des emprunteurs pendant 5 ans. En 2018, 187 prêts ont été intégralement remboursés grâce aux ventes (129 en 2017).

Les ventes constituent également une des recettes de l'établissement grâce aux commissions de vente prélevées. Le montant perçu en 2018 est de CHF 69'258.-- contre CHF 94'543.-- en 2017.

## Bonis restitués

Les ayant-droits des bonis sont avisés systématiquement de leur avoir, après la vente des objets.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Bonis restitués</b>	295	155	134	131	100	177
<b>Montant</b>	274'319	194'728	123'805	103'709	97'867	166'391
<b>Solde au 31.12</b>	599'400	460'778	267'513	135'487	212'245	169'738

## Faits marquants

Une nouvelle législature de 5 ans a commencé le 1<sup>er</sup> décembre 2018 pour les mandats des membres du Conseil d'administration. Trois nouveaux membres ont été désignés par leur parti. La présidence est désormais décidée par le Conseil d'Etat. Pour cette législature, il a désigné Mme Lorella Bertani en remplacement de Mme Laurence Dematriz nommée dans un autre établissement de droit public, après 12 ans de présence active et intense à la Caisse.

Le financement partiel des activités de la Caisse avec des avances à terme fixe auprès du Credit suisse a débuté en janvier 2018, ce qui a permis de réduire l'avance de l'Etat de Genève en-dessous de la limite de 1 million définie dans le nouveau contrat de Cashpooling, conformément aux discussions intervenues en 2017 avec le Département des finances et des ressources humaines.

La Caisse a changé d'Organisme d'autorégulation (OAR) pour la surveillance de la Loi sur le blanchiment d'argent. Elle a quitté la FINMA et a obtenu son affiliation le 7 mai 2018 auprès de l'ARIF (Association Romande des Intermédiaires Financiers) dont le siège est à Genève. A cette occasion et pour se mettre en conformité avec les règlements de l'ARIF, les directives internes LBA ont été entièrement revues. Le coût de la surveillance sera moindre et le contact plus aisé en raison de la proximité de cet organisme.

Afin de faire connaître ces activités au grand public, une campagne publicitaire de notoriété a été menée en octobre avec des supports à l'intérieur et à l'extérieur de bus et tram des Transports publics genevois. Peu d'effets immédiats ont été constatés. Les spécialistes en communication relèvent qu'un produit, une activité se fait connaître par la répétition des messages. Le besoin de se faire connaître reste nécessaire au vu du nombre de nouveaux clients qui baisse chaque année.

Le record historique de CHF 7'633'250.- de la valeur brute des prêts accordés, établi le 23 novembre 2017, a été battu le 21 novembre 2018 avec CHF 7'802'810.-.

# Comptes de l'exercice

Bilan au 31 décembre

<b>A C T I F</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b><u>Actif circulant</u></b>		
Liquidités	84'286.92	59'808.94
Prêts sur gages	6'815'023.75	6'655'212.91
Provisions sur pertes	-980'522.00	-896'842.00
Autres créances à court terme	1'414.40	9'001.10
<b>Total actif circulant</b>	<b>5'920'203.07</b>	<b>5'827'183.95</b>
<b><u>Actif immobilisé</u></b>		
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>		
Immeuble	782'000.00	814'000.00
Transformations	181'615.00	196'750.00
Mobilier	1.00	1.00
Installations fixes	397'00	2'499.00
Equipement informatique	16'294.00	17'921.00
	<b>980'307.00</b>	<b>1'031'171.00</b>
<b><u>Immobilisation incorporelles</u></b>		
Programmes informatiques	87'582.60	108'852.60
	<b>87'582.60</b>	<b>108'852.60</b>
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>1'067'889.60</b>	<b>1'140'023.60</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6'988'092.67</b>	<b>6'967'207.55</b>
<b>P A S S I F</b>		
<b><u>Capitaux étrangers à court terme</u></b>		
<b><u>Autres dettes à court terme</u></b>		
Bonis non périmés	169'738.85	212'245.20
Avance Etat de Genève	891'754.80	1'446'051.65
Crédit suisse – Avances à terme fixe	600'000.00	0.00
Autres dettes à court terme	10'566.85	13'009.15
Compte de régularisation	755.00	0.00
	<b>1'672'815.50</b>	<b>1'671'306.00</b>
<b><u>Passifs de régularisations</u></b>		
Passifs transitoires	14'468.15	38'576.20
<b>Total capitaux étrangers à court terme</b>	<b>1'687'283.65</b>	<b>1'709'882.20</b>
<b><u>Capitaux étrangers à moyen terme</u></b>		
<b><u>Dettes à moyen terme portant intérêt</u></b>		
Prêt hypothécaire	1'400'000.00	1'400'000.00
<b>Total capitaux étrangers à moyen terme</b>	<b>1'400'000.00</b>	<b>1'400'000.00</b>
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Total capitaux étrangers</b>	<b>3'087'283.65</b>	<b>3'109'882.20</b>
<b><u>Capitaux propres</u></b>		
Capital	1'650'000.00	1'650'000.00
Réserve générale issue du bénéfice	2'186'600.00	2'056'000.00
Réserves spéciales issue du bénéfice	20'000.00	20'000.00
Bénéfice reporté	725.35	641.41
Bénéfice de l'exercice	43'483.67	130'683.45
<b>Total capitaux propres</b>	<b>3'900'809.02</b>	<b>3'857'325.35</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6'988'092.67</b>	<b>6'967'207.55</b>

## Comptes de résultats

<b>Produits d'exploitation</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Droits fixes	183'875.40	185'373.90
Intérêts	505'571.19	493'900.22
Recettes des ventes	69'258.05	94'543.05
Autres produits sur prêts	77'405.88	79'671.82
Autres recettes d'exploitation	12'877.07	19'018.16
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>848'987.59</b>	<b>872'507.15</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Charges sur prêts	23'162.00	22'617.25
Frais de personnel	451'931.25	458'014.10
Frais du Conseil d'administration	53'103.45	50'314.80
Autres charges d'exploitation	142'569.57	123'354.65
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>670'766.26</b>	<b>654'300.90</b>
<b>Résultat avant amortissement, charges et produits financiers</b>	<b>178'221.32</b>	<b>218'206.25</b>
<b>Amortissements</b>		
	<b>51'614.00</b>	<b>51'614.70</b>
<b>Charges et produits financiers</b>		
Intérêts actifs	0.00	0.00
Intérêts passifs	41'578.50	37'541.00
<b>Total des charges et produits financiers</b>	<b>41'578.50</b>	<b>37'541.00</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>85'028.82</b>	<b>129'050.55</b>
<b>Charges et produits hors exploitation</b>		
Recettes parkings	23'398.40	23'333.20
Bonis périmés	18'713.75	21'369.55
<b>Total des charges et produits hors exploitation</b>	<b>42'112.15</b>	<b>44'702.75</b>
<b>Résultat avant charges et produits exceptionnels</b>	<b>127'140.97</b>	<b>173'753.30</b>
<b>Charges et produits exceptionnels</b>		
Provisions pertes sur débiteurs	83'680.00	44'880.00
Variation de charges exercices antérieurs	22.70	1'810.15
<b>Total des charges et produits exceptionnels</b>	<b>83'657.30</b>	<b>43'069.85</b>
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>43'483.67</b>	<b>130'683.45</b>



## Organisation de la CPPG

### 1. Statut juridique

La Caisse publique de prêts sur gages (CPPG) est un établissement de droit public possédant la personnalité juridique, inscrit au Registre du commerce. Elle est sous le contrôle de l'Etat de Genève et avec sa garantie.

Sa constitution et les dispositions générales de son fonctionnement sont régies par la loi cantonale genevoise sur la Caisse publique de prêts sur gages du 7 octobre 2005 (recueil systématique genevois D 2.10), ainsi que par la loi sur l'organisation des institutions de droit public (LOIDP) du 22 septembre 2017, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2018).

Ces lois sont complétées par le Règlement interne de la CPPG du 13 décembre 2005, approuvé par le Conseil d'Etat le 29 mars 2006, et des directives internes pour les domaines relevant de la compétence du Conseil d'administration.

### 2. Conseil d'administration

Le mandat des membres du Conseil d'administration a été reconduit, conformément à la LOIPD. La nouvelle législature a commencé le 1<sup>er</sup> décembre 2018 et se terminera le 30 novembre 2023.

Il compte 7 à 11 membres désignés comme suit :

- 1 membre par parti représenté au Grand Conseil et élu par lui
- 2 membres nommés par le Conseil d'Etat.

<b>Composition du Conseil d'administration (au 31.12.2018)</b>		<b>En fonction depuis</b>
Présidente	Mme Lorella Bertani **	1 <sup>er</sup> juin 2014
Vice-président	M. Gregory von Niederhäusern	14 avril 2011
Secrétaire	Mme Christine Tomassi	1 <sup>er</sup> juin 2014
Administrateur-délégué	M. Stefano Moioli **	22 août 2006
Membres	Mme Glenna Baillon Lopez	1 <sup>er</sup> décembre 2016
	M. Jean-David Christinat	1 <sup>er</sup> décembre 2018
	M. Peter Loosli	1 <sup>er</sup> décembre 2018
	M. Francisco Valentin	1 <sup>er</sup> décembre 2018
	M. Olivier Nahum	1 <sup>er</sup> juin 2016

\*\* nommés par le Conseil d'Etat

La Présidente, le Vice-président, la Secrétaire et l'Administrateur-délégué se réunissent en tant que Bureau de l'établissement pour préparer les dossiers présentés au Conseil d'administration et gérer les cas particuliers.

Les activités de l'établissement étant soumises à la loi fédérale sur le blanchiment d'argent (LBA), tous les administrateurs doivent être agréés et enregistrés auprès de l'ARIF.

### 3. Effectif du personnel

Au 31 décembre 2018, l'effectif du personnel est de

- deux postes à 100%
- deux postes à 90%

composé de deux femmes et deux hommes.

Les contrats de travail sont régis par le Code des obligations et un règlement du personnel spécifique à l'établissement.

Pour les jours d'exposition et celui de la vente aux enchères, l'effectif est renforcé.

### 4. Conditions de prêts

Les conditions de prêts sont approuvées chaque année par le Conseil d'Etat, sur proposition du Conseil d'administration. Pour l'exercice 2018, les conditions étaient les suivantes :

Prêts ne dépassant pas CHF 250.- en capital	Sans intérêt, ni droit fixe
Prêts de CHF 251.- à CHF 500.- quel que soit la nature de la garantie	5% l'an
Prêts de plus de CHF 500.- garantis par les gages visé à l'article 6 alinéa 1 lettre a à c de la loi (bijoux, objets divers, marchandise, warrants, titres, etc.)	8 ½ % l'an
Droit d'engagement (ou droit fixe) pour les prêts supérieurs à CHF 250.-	6,0 %

Pour tenir compte de l'évolution de taux du marché, le Conseil d'administration est habilité à réduire le taux de ½ % au plus. Cette faculté n'a pas été utilisée.

### 5. Organes de contrôle, autorité de surveillance

L'organe de contrôle chargé de la gestion et des comptes est la société « GF Audit SA ». Cet organe remplit les exigences légales d'agrément définies dans la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (article 728 du Code des obligations et art. 11 LSR).

Les activités de l'établissement étant soumises à la loi fédérale sur le blanchiment d'argent (LBA), un audit LBA est réalisé chaque année. SIG Fiduciaire SA a effectué cet audit en septembre 2018 pour la période 2017/2018.

Le Conseil d'Etat est l'autorité de surveillance administrative. Le lien est établi par l'intermédiaire du Secrétariat général du Département des finances.

## **6. Obligations légales**

En raison de ses activités et de son statut, le Conseil d'administration désigne :

- Un responsable LBA
- Un responsable LIPAD (art. 50 loi sur l'information du public, l'accès au document et la protection des données personnelles).

Les membres du Conseil d'administration et le personnel en charge de l'octroi des prêts doivent être agréés et enregistrés auprès de la FINMA.

## **7. Caisse de pension**

L'établissement est affilié à la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG),

Au 31 décembre 2018, quatre actifs (deux hommes et deux femmes) étaient assurés.

## **8. Transactions avec l'Etat de Genève**

La CPPG est intégrée au système de Caisse centralisée de l'Etat de Genève depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Le surplus des liquidités et les besoins de trésorerie sont gérés par ce système. Le montant disponible est d'un million selon un nouveau contrat établi en 2018, des augmentations temporaires renouvelables sont possibles.

Outre la garantie prévue à l'article 1 de la Loi sur la Caisse publique de prêts sur gages, l'Etat de Genève garantit à concurrence d'un montant maximum d'un million de francs en qualité de caution simple au sens de l'article 495 du Code des obligations, pour le paiement des sommes dues au Credit suisse.

## **9. Analyse des risques**

Le tableau des risques est régulièrement mis à l'ordre du jour de chaque séance du Conseil d'administration pour suivi.

## **10. Approbation des comptes**

Les comptes 2017 ont été approuvés par le Conseil d'Etat qui n'a formulé aucune remarque.

Les comptes 2018 seront examinés par l'autorité de surveillance susmentionnée dès l'aval du Conseil d'administration.

## **11. Autres informations relative à la situation financière**

### Procédures judiciaires en cours

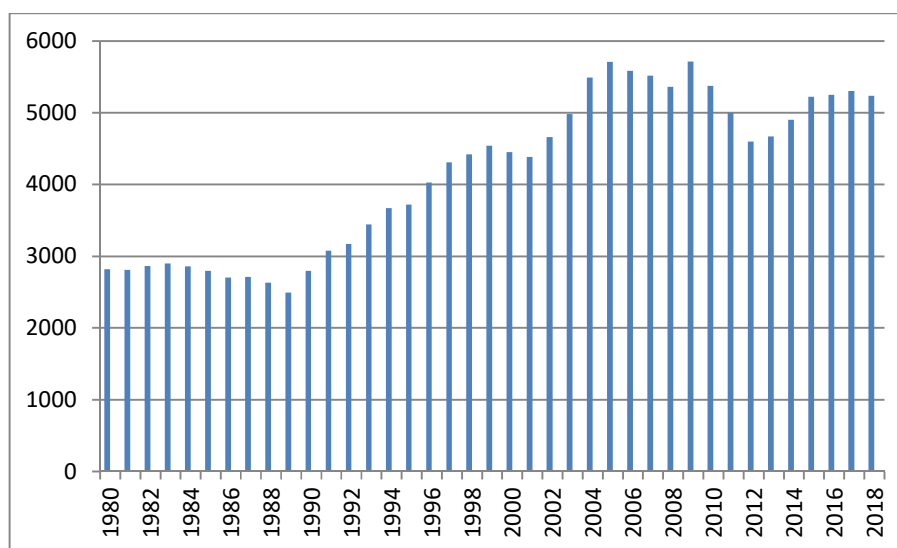
Aucune procédure judiciaire n'est en cours, à l'exception de séquestres prononcés par le Ministère public ou l'Office des poursuites et faillites sur des biens appartenant à des clients. La CPPG n'encourt aucun risque financier en raison de son droit de gage préférentiel. Néanmoins, compte tenu de la longueur d'une procédure (plus de 9 ans), le risque financier a été entièrement provisionné, en conformité avec les règles comptables en la matière.

## Statistiques

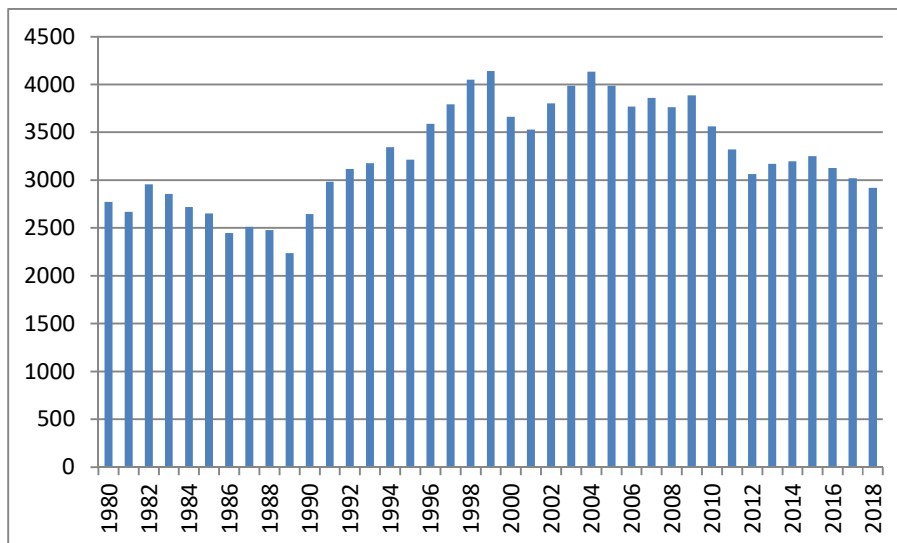
### Evolution historique des conditions de prêts

Période	Prêts gratuits	Taux réduit	Taux normal
2019	Jusqu'à CHF 250	5% CHF 251 à CHF 500	7,5 % dès CHF 501
2011 – 2018	Jusqu'à CHF 250	5% CHF 251 à CHF 500	8,5 % dès CHF 501
1995 – 2010	Jusqu'à CHF 200	5% CGF 201 à CHF 500	8,5 % dès CHF 501
1990 – 1994	Jusqu'à CHF 100	5% CHF 101 à CHF 500	9,5 % dès CHF 501
1980 – 1993	Jusqu'à CHF 100	4,5 % CHF 101 à CHF 500	8,5 % CHF 501
.....			
1895 - 1904			10.8 %
1880-1894			12%
1875			15 %
1873 - 1874			12 %

### Nombre de prêts en cours au 31 décembre (1980-2018)



### Nombre de prêts octroyés (1980-2018)



### Valeur des prêts accordés par catégorie de prêt

	Taux zéro		Taux réduit (5%)		Taux normal (8.5%)		Total	
<b>2018</b>	106'580	3.3%	247'720	7.7%	2'865'820	89.0%	3'220'120	100.0%
<b>2017</b>	132'355	4.1%	246'160	7,7%	2'838'405	88,2%	3'216'920	100,0%
<b>2016</b>	138'300	3.9%	246'660	7.0%	3'139'430	89.1%	3'524'390	100.0%
<b>2015</b>	142'680	4.1%	252'335	7.3%	3'070'250	88.6%	3'465'265	100.0%
<b>2014</b>	140'600	4.3%	247'610	7.5%	2'896'230	88.2%	3'284'440	100.0%
<b>2013</b>	136'575	4.0%	233'610	6.8%	3'060'740	89.2%	3'430'925	100.0%
<b>2010</b>	171'610	4.4%	313'820	8.0%	3'439'585	87.6%	3'925'015	100.0%
<b>2012</b>	142'895	5.1%	265'590	9.5%	2'384'390	85.4%	2'792'875	100.0%
<b>2011</b>	156'885	5.2%	291'550	9.7%	2'567'200	85.1%	3'015'635	100.0%

### Produits des ventes

	<b>Objets vendus en salle</b>	<b>Adjudication en salle</b>	<b>Fonte &amp; banque</b>
2018	417	CHF 301'145	CHF 39'489
2017	470	CHF 392'025	CHF 87'740
2016	345	CHF 350'500	CHF 43'388
2015	319	CHF 178'830	CHF 28'586
2014	339	CHF 285'705	CHF 39'268
2013	448	CHF 379'170	CHF106'420
2012	615	CHF 423'235	CHF127'369
2011	597	CHF 424'975	CHF213'973
2010	600	CHF 459'070	CHF200'199
2009	681	CHF 471'715	CHF217'530
2008	674	CHF 497'365	CHF167'741

### Nombre de clients, prêts et moyenne

<b>Au 31 décembre</b>	<b>Nombre de clients</b>	<b>Nombre de prêts</b>	<b>Moyenne par client</b>
2018	2'709	5'238	1.93 prêts
2017	2'684	5'306	1.97 prêts
2016	2'632	5'248	1.99 prêts
2015	2'661	5'224	1.96 prêts
2014	2'542	4'903	1.93 prêts
2013	2'463	4'671	1.90 prêts
2012	2'380	4'599	1.94 prêts
2011	2'541	4'997	1.97 prêts
2010	2'770	5'337	1.93 prêts
2009	2'892	5'714	1.98 prêts
2008	2'743	5'364	1.96 prêts
2007	2'802	5'517	1.97 prêts
2006	2'838	5'586	1.97 prêts